

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN LIGNE

Applicables à compter du 14 janvier 2026

1. GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente (désignées ci-après « **CGV** ») sont applicables aux ventes de produits tant à l'export qu'en France, par la société DAVUM TMC (ci-après « le **Vendeur** ») à des clients professionnels (ci-après désignés « **le(s) Client(s)** ») via le site internet www.davumtmc.com (ci-après le « **Site** »).

Les présentes CGV constituent, conformément à l'article L.441-1, III du Code de Commerce, le socle unique de la négociation commerciale.

Les CGV sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Vendeur. Elles pourront être complétées par des conditions particulières ou par des contrats spécifiques négociés entre le Client et le Vendeur.

1.1 Définitions

Les termes ci-après définis auront la signification suivante :

- « **Client** » : désigne toute personne morale ou physique ayant souscrit à l'offre du Vendeur dans le cadre de son activité professionnelle.
- « **Vendeur** » : désigne la société DAVUM TMC, société par actions simplifiée, au capital de 110.400 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 321 784 407, ayant son siège social 30 Rue du Bois Moussay 93240 STAINS.
- « **Parties** » : désigne ensemble ou individuellement le Vendeur et le Client.
- « **Produit** » : signifie tout article, toute pièce, composant ou équipement fabriqué et/ou commercialisé par le Vendeur auprès du Client parmi les matériels et équipements utiles pour les industries électroniques et aéronautiques disponibles à la vente.

Les termes mentionnés ci-avant au singulier s'entendent également au pluriel, et inversement selon le contexte.

1.2 Opposabilité des Conditions Générales de Vente

Les présentes CGV régissent seules toutes commandes et/ou ventes de Produits à l'exclusion de tout autre document, sauf dispositions particulières convenues entre les Parties.

Toute vente conclue et toute commande de Produits implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le Client et renonciation de sa part à toute clause contraire issue de ses propres documents. En particulier, les présentes CGV prévalent sur toutes conditions d'achat du Client.

Toute condition contraire opposée par le Client sera donc inopposable au Vendeur, sauf acceptation expresse de sa part.

Le fait que le Vendeur ne se prévale pas, à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites stipulations.

2. INSCRIPTION

2.1. Tout Client dispose de la faculté de s'inscrire lors de sa première visite sur le Site afin de se créer un compte (ci-après le « **Compte** »).

2.2. Pour ouvrir un Compte, le Client doit indiquer différentes informations indispensables au traitement des commandes (nom de la société, prénom, nom, téléphone mobile, adresse électronique, adresse postale, numéro de SIREN et de SIRET) et doit choisir un mot de passe.

Toute inscription incomplète ne sera pas validée par le vendeur, ce que le Client reconnaît et accepte.

Le Client recevra un courriel à l'adresse e-mail renseignée lui confirmant son ouverture de Compte et les conditions commerciales particulières (notamment en lien avec les modalités de règlement) qui lui sont éventuellement accordées.

2.3. L'adresse e-mail et le mot de passe constituent les identifiants du Client.

Les informations que le Client fournit au Vendeur lors de l'inscription doivent être complètes, exactes, à jour, sincères et ne doivent être entachées d'aucun caractère trompeur. Le Vendeur se réserve le droit de demander au Client de confirmer, par tout moyen approprié, son identité, son éligibilité et les informations communiquées.

Le Client est informé et accepte que les informations saisies aux fins de création ou de mise à jour de son Compte valent preuve de leur identité. Les informations saisies par le Client l'engagent dès leur validation.

Le Client s'engage à mettre à jour toute information nécessaire pour procéder à son identification.

2.4. Le Client sera seul responsable de l'utilisation de ses identifiants ou des actions faites par l'intermédiaire de son Compte.

Dans le cas où un Client divulguerait ou utiliserait ses identifiants de façon contraire à leur destination, le Vendeur pourra alors résilier l'accès au Compte sans préavis ni indemnité. Tout accès et action effectués à partir du compte d'un client seront présumés être effectués par ce Client, Le Vendeur ne saurait être tenue responsable en cas d'usurpation de l'identité d'un Client.

En cas de perte, détournement, ou utilisation non autorisée des identifiants d'un Client, le Client s'engage à avertir sans délai le Vendeur par message électronique adressé à l'adresse suivante : webshop@davumtmc.com.

2.5. L'inscription du Client entraîne automatiquement l'ouverture d'un Compte à son nom lui permettant de :

- mettre à jour ses informations personnelles et adresses,
- consulter et gérer les commandes effectuées sur le Site,
- consulter les bons de livraisons et factures,
- suivre les retours produit.

Le Client pourra se connecter à son Compte afin de modifier le mot de passe. Il est recommandé au Client de changer régulièrement son mot de passe.

2.6. Le Client peut à tout moment fermer son Compte en envoyant un mail à l'adresse : webshop@davumtmc.com. Le Vendeur procédera dans les meilleurs délais à une désactivation du Compte et adressera au Client un courriel lui confirmant la clôture. La clôture d'un Compte nécessite au préalable que les commandes en cours aient été livrées et que le Client soit à jour de ses paiements.

2.7. Le Vendeur se réserve le droit de clôturer un Compte ne respectant pas les exigences du présent article.

3. COMMANDE ET CONCLUSION DU CONTRAT

3.1 Caractéristiques des Produits

Les caractéristiques des Produits sont celles qui figurent dans la documentation commerciale (fiches techniques, photographies, notamment) accessible sur le Site., à la date de commande.

Les photographies des Produits ne sont pas contractuelles et ne sauraient retranscrire exactement les couleurs, tons et tailles des Produits commandés par le Client.

Les caractéristiques des Produits sont susceptibles d'être modifiées par le Vendeur à tout moment, y compris après la commande du Client si les modifications résultent de l'application de normes, textes ou règlements quels qu'ils soient, applicables aux Produits. Dans une telle situation, le Vendeur en informera le Client par tout moyen.

3.2 Commande - Confirmation

3.2.1. Le montant minimum de commande est fixé à cent cinquante (150) euros hors taxes.

Pour toute commande d'un montant égal ou supérieur à deux cent cinquante (250) euros hors taxes, la livraison s'effectue franco de port

3.2.2. La commande de Produits est passée par le Client, directement sur le Site.

Une fois les Produits sélectionnés et placés dans son panier, le Client doit cliquer sur le panier et vérifier que le contenu de sa commande est correct (notamment la quantité, la description et les références des Produits commandés, l'adresse de livraison et de facturation et le prix) avant de valider son contenu et le mode de paiement choisi.

Après validation du contenu du panier le Client ainsi que son identification / inscription sur le Site, le Client sera invité à remplir les informations concernant l'adresse de livraison et le mode de livraison. Le signe (*) indique les champs obligatoires devant être remplis pour que la commande du Client soit prise en charge par le Vendeur.

Le Client peut alors (1) procéder au paiement des Produits selon le moyen de paiement choisi, en suivant les instructions figurant sur le Site et (2) fournir toutes les informations nécessaires à la facturation. Il est précisé que le Client ne pourra procéder au paiement sans avoir accepté préalablement et sans réserve les présentes CGV.

Un courrier électronique de confirmation est envoyé à l'adresse électronique renseigné par le Client mentionnant le numéro de sa commande et le détail du(des) Produit(s) commandé(s).

La facture est envoyée automatiquement par courriel au Client et téléchargeable dans son espace « mon Compte ».

A compter du 1^{er} septembre 2026, l'émission et l'envoi de la facture s'effectueront au format électronique via une plateforme agréée.

3.2.3. La recevabilité de la commande est subordonnée à la disponibilité matérielle des Produits. L'indisponibilité d'un Produit est indiquée sur la page du Produit concerné.

Si en dépit des meilleurs efforts du Vendeur, un Produit s'avérerait indisponible postérieurement à la commande du Client, le Vendeur en informera le Client par e-mail, dans les meilleurs délais et le Client aura le choix entre :

- la livraison d'un Produit d'une qualité et d'un prix équivalent à celui initialement commandé, ou
- le remboursement du prix du Produit commandé au plus tard dans les trente (30) jours du paiement des sommes déjà versées.

Toute indisponibilité matérielle, provisoire ou définitive des Produits commandés par le Client fait ainsi obstacle à la prise en compte de la commande par le Vendeur, sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée à ce titre.

3.3. Modification – Annulation

Toute commande confirmée par le Vendeur est ferme et ne peut pas faire l'objet d'une quelconque modification ou annulation, sans engager la responsabilité du Client, sauf accord contraire spécifique négocié avec le Vendeur.

4. CONDITIONS DE LIVRAISON

4.1 Délais de livraison

4.1.1. Un message électronique sera automatiquement adressé au Client au moment de l'expédition des Produits, à l'adresse électronique renseignée par le Client sur son Compte.

4.1.2. Lors de la commande, le Vendeur indique au Client les formules d'expédition possibles pour les Produits achetés et les délais y relatifs. Les coûts d'expédition sont calculés en fonction du mode de livraison, du poids du colis et de l'adresse de livraison renseignée par le Client.

Le montant de ces coûts sera dû par le Client en sus du prix des Produits achetés, et sera communiqué au Client dans le courrier électronique de confirmation de commande.

A titre indicatif, il est indiqué que les frais d'expédition ne sauraient être inférieurs à quinze (15) euros hors taxes.

Le Vendeur fait appel au prestataire de transport suivant pour la livraison :

- o Pour les colis dont le poids est inférieur à 30 kilos : TNT-FEDEX
- o Pour les colis dont le poids est supérieur à 30 kilos : SCHENKER AG

Le colis sera remis au Client contre signature.

4.1.3. Les délais de livraison indiqué lors de la confirmation de commande ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans garantie du Vendeur. Ils courent à compter de la date de confirmation de la commande par le Vendeur. Les retards ne peuvent, en aucun cas justifier l'annulation de la commande, ni le paiement d'une indemnité quelconque par le Vendeur ni donner lieu à des pénalités d'aucune sorte, ou à retenues, quelque soient les causes et les conséquences de ces retards, ni engager la responsabilité de ce dernier à quelque titre que ce soit.

Quelles que soient les conditions et modalités de transport et d'expédition, les marchandises voyagent en toutes circonstances aux frais et risques et périls du Client, nonobstant la clause de réserve de propriété sur les Produits ci-après.

4.2 Zone et lieu de livraison

La zone de livraison comprend la France métropolitaine et l'Union Européenne. La livraison vers d'autres zones, est étudiée par le Vendeur à la demande du Client.

Sauf conditions dérogatoires convenues entre les parties, la livraison est réputée effectuée au lieu indiqué par le Client au cours du processus de commande et confirmé par le Vendeur.

Les livraisons sont effectuées selon l'Incoterm CCI 2020 EX WORKS, sauf stipulation contraire.

Les risques, ainsi que les coûts, seront transférés au Client selon l'Incoterm CCI 2020 applicable et nonobstant la clause de réserve de propriété prévue ci-après.

La livraison est réalisée par l'émission du bon de livraison par le Vendeur, lequel indique le numéro de suivi de la commande. Le bon de livraison est accessible sur le Site via l'espace « mon Compte » du Client.

4.3 Réception

Le Client doit respecter les précautions déchargement et de stockage d'usage.

Il appartient au Client de notifier ses réserves à la réception, par écrit sur le bon de livraison remis au transporteur et au PLUS TARD PAR LETTRE RECOMMANDEE AVEC DEMANDE D'AVIS DE RECEPTION OU PAR ACTE EXTRAJUDICIAIRE AUPRES DU TRANSPORTEUR, avec copie au Vendeur, DANS UN DELAI DE TROIS JOURS, NON COMPRIS LES JOURS FERIES, SUIVANT LA RECEPTION DES PRODUITS, conformément à l'article L.133-3 du Code de commerce. A défaut de notification du Client au transporteur dans ces délais, les Produits seront considérés acceptés par le Client.

En cas d'avarie, perte ou vol survenu au cours du transport, ou en cas de retard de livraison, il appartient au Client d'exercer tout recours contre les transporteurs.

Aucun retour de Produits ne pourra être effectué sans l'accord préalable écrit du Vendeur.

5. FORCE MAJEURE

Tout événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil aura effet de suspendre l'exécution des obligations du Vendeur jusqu'à la cessation d'un tel événement.

De convention expresse, les événements suivants emporteront les mêmes conséquences qu'un cas de force majeure, et ce même dans le cas où les conditions légales et jurisprudentielles de la force majeure ne seraient pas réunies :

- l'incendie, l'inondation, intempéries et toutes catastrophes naturelles,
- l'interruption ou le retard dans les transports, les grèves sous quelque forme que ce soit, les émeutes, les bris de machine,
- l'impossibilité d'être approvisionné, la pénurie de matière première ou de source d'énergie, se présentant aussi bien chez le Vendeur que chez ses propres fournisseurs,
- la défaillance d'un fournisseur ou d'un sous-traitant,
- et/ou plus généralement tous événements ou causes extérieurs à la volonté du Vendeur, entravant et/ou arrêtant les approvisionnements et/ou les livraisons du Vendeur ou de celles de ses fournisseurs, prestataires et sous-traitants, et empêchant de bonne foi la Société d'effectuer la livraison des équipements objet de la commande.

6. GARANTIE

6.1 Principe

Outre les garanties légales (telles que la garantie légale des vices cachés visée à l'article 1641 et suivants du Code civil), les matériels électriques sont garantis par le Vendeur six (6) mois, pièce et main d'œuvre, déplacements non compris, sauf stipulation contraire. Le retour des matériels électriques s'effectue dans les conditions fixées à l'article 11 des présentes.

En tout état de cause, les Produits vendus par le Vendeur sont conformes à la législation européenne et française, ainsi qu'aux spécifications techniques telles que précisées, le cas échéant, dans leur notice d'utilisation, à la date à laquelle les Produits sont commandés par le Client.

6.2 Limites

Sont exclus de la garantie : (i) les fournitures exigées par le fonctionnement normal des Produits, (ii) toute altération des Produits qui proviendrait de leur usure normale, (iii) tout défaut dû à l'utilisation, la manipulation ou l'installation non conforme aux instructions du Vendeur (iv) ainsi que toute défectuosité des Produits qui proviendrait d'une cause étrangère à ceux-ci (mauvaise installation par exemple, dommages causés à la suite d'actes de sabotage ou de malveillance, d'émeute ou de guerre, de dégâts causés par l'eau, le feu, la foudre), la négligence, le défaut de surveillance ou d'entretien, ou la modification effectuée par le Client ou un tiers n'ayant pas été préalablement autorisé par écrit par le Vendeur.

7. PRIX

7.1. Les tarifs applicables aux Produits et Services sont ceux mentionnés au jour de la commande sur le Site.

Nos prix s'entendent en euros hors taxes, départ entrepôt du Vendeur (EXW), et hors frais de transport, d'assurance, d'emballages spéciaux et conditionnements spécifiques qui peuvent varier en fonction du pays d'expédition.

Tous impôts, taxes, droits ou autres à payer, notamment en application des réglementations nationales ou européennes, au titre de la vente et du transport sont à la charge du Client.

Les prix sont susceptibles à tout moment d'être actualisés et modifiés par le Vendeur en fonction notamment des évolutions des prix des fournisseurs agréés par le Vendeur, des coûts de production, de l'énergie et du transport ainsi que de l'évolution de la réglementation applicable.

7.2. Des conditions tarifaires particulières peuvent être appliquées en fonction des demandes particulières du Client qui seraient susceptibles d'être acceptées par le Vendeur concernant, notamment, les modalités et délais de livraison, ou les délais et conditions de règlement. Une offre commerciale particulière sera alors adressée au Client par le Vendeur.

8. CONDITIONS DE PAIEMENT

8.1. Sauf accord dérogatoire du Vendeur, le Client procèdera au paiement de la totalité du prix dès la commande. Le paiement du prix s'effectue en euros (€), en ligne sur le Site via carte bancaire : via Axepta BNP Paribas Online.

Le paiement s'effectue directement sur les serveurs sécurisés du prestataire de paiement (Axepta BNP Paribas Online) les coordonnées bancaires du Client ne transitent pas sur le Site.

Le nom du Client doit être indiqué en référence de la Commande.

Les coordonnées bancaires communiquées lors du paiement sont protégées par un procédé de cryptage SSL (Secure Socket Layer). De cette manière, ces coordonnées ne sont pas accessibles à des tiers. La préparation de la commande se déclenche dès acceptation du paiement par le prestataire de paiement.

8.2. En cas d'incident de paiement, le Client devra contacter le Vendeur afin de payer la commande par tout autre moyen de paiement valable et accepté par le Vendeur dans un délai de 48 heures à compter de la survenance de l'incident. A défaut, la commande serait annulée et la vente automatiquement résiliée.

Tout retard de paiement d'une échéance par rapport aux dates contractuelles fixées donnera également lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable à l'application d'une pénalité de retard équivalent à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur sur le montant HT du montant de la facture, jusqu'au jour du paiement effectif, sans préjudice de tous dommages et intérêts, ainsi que de l'indemnité forfaitaire d'un montant de 40 euros pour frais de recouvrement prévue aux articles L.441-10 II et D.441-5 du Code de commerce.

Tout report d'échéance ou toute modification unilatérale des conditions de paiement sans l'accord préalable et écrit du Vendeur entrainera les mêmes dispositions de la part de ce dernier que le non-paiement d'une échéance quelconque.

Aucun escompte n'est accordé en cas de paiement anticipé.

9. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Quelles que soient la destination des Produits et les conditions de vente et de livraison, le Vendeur se réserve l'entière propriété des Produits jusqu'à l'encaissement effectif de l'intégralité du prix en principal, taxes et accessoires, dans les conditions des articles 2367 et 2372 du Code civil.

PAR PAIEMENT IL FAUT ENTENDRE SOIT LA REMISE EFFECTIVE D'ESPECES SOIT L'ENCAISSEMENT DES CHEQUES SOIT LE PAIEMENT DES EFFETS DE COMMERCE.

Ne constitue pas un paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer. Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions d'achat du Client, est réputée non écrite.

Le Client sera responsable de tous dommages et pertes survenant après la livraison des Produits, le Client assumant notamment les risques de perte ou de détérioration des Produits vendus et des dommages qu'ils pourraient occasionner.

Les Produits livrés par le Vendeur en stock chez le Client devront être traités par lui comme étant en dépôt chez lui et seront valablement assurées par lui, et à sa charge, contre tous risques qui seraient de nature à porter atteinte à la valeur de la marchandise, à compter de sa délivrance.

Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances ou partie du prix pourra entraîner la revendication des produits vendus sans qu'il soit besoin de la moindre mise en demeure préalable.

Dans le cas où le Vendeur devait revendiquer la marchandise, il-conserverait les acomptes reçus à titre de dommages et intérêts. Le Client supportera tous les frais de légaux et judiciaires en relation avec toute revendication.

10. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les CGV, les Services, les opérations de vente (et plus généralement la relation commerciale qui en découle) sont régies par le droit français. LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY sera seul compétent, en cas de contestation quelconque qui pourrait s'élever entre les Parties relative à la validité, l'interprétation et/ou l'exécution et/ou la cessation des présentes conditions générales de vente, et plus généralement au titre de leurs relations commerciales, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de demandeurs ou de défendeurs, sous réserve de dispositions impératives ou d'ordre public.

11. RETOUR MARCHANDISE

Tout Produit acheté par le Client, selon des indications et spécifications particulières du Client, ne sera ni repris, ni échangé.

Par ailleurs, tout échange de Produits (même standard) devra faire l'objet d'une demande écrite de retour auprès du Vendeur.

En cas d'acceptation de cet échange par le Vendeur, le client recevra une autorisation avec un numéro de retour dont il pourra se prévaloir pour toute réclamation.

Sous réserve de ce qui précède, toutes réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité des Produits par rapport à la commande doivent être formulées par écrit et confirmées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Au-delà d'un délai de sept (7) jours, la réception des Produits vaut reconnaissance de l'absence de défauts apparents, et aucune réclamation portant tant sur les vices apparents que sur la conformité des Produits ne sauraient être prise en compte par le Vendeur.

De même, exonèrent le Vendeur de toute responsabilité et couvrent tout vice apparent et/ou non-conformité des équipements à la commande, (i) l'utilisation par le Client des équipements livrés réputés par lui non conformes, (ii) l'intervention d'un tiers sur les équipements livrés réputés non conformes.

Il appartient au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou non conformités constatées. Le Client laissera au Vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces non-conformités.

Lorsqu'une réclamation est reconnue fondée par le Vendeur, celui-ci reprend le Produit défectueux qui doit lui être renvoyé par le Client en parfait état, dans le packaging et l'emballage d'origine ou similaire, aux risques du Client. Le Vendeur remplacera le Produit dans le délai le plus court avec ses possibilités de stock ou d'approvisionnement. Lorsque le remplacement s'avérera impossible, un avoir correspondant aux produits défectueux sera émis.

La constatation d'une défectuosité sur une partie des Produits ne peut en motiver le refus et/ou dégager le Client de payer dans les délais l'ensemble de la livraison ainsi que de toutes sommes dont il est débiteur. En tout état de cause, l'indemnisation éventuellement due par le Vendeur sera limitée à la valeur du Produit reconnu non conforme et sera limitée aux dommages matériels directs à l'exclusion de toute indemnisation des dommages immatériels et/ou indirects.

12. DISPOSITIONS DIVERSES

12.1 Nullité d'une clause

Au cas où l'une ou plusieurs clauses des présentes conditions générales seraient déclarées nulles notamment du fait d'une modification législative, elles seront réputées non écrites, sans que la validité des autres clauses n'en soit affectée.

12.2 Propriété intellectuelle

Le Client s'engage à respecter l'intégralité des droits de propriété intellectuelle du Vendeur sur ses marques, signes distinctifs, noms, Produits, et plans.

Le Vendeur conserve intégralement l'ensemble des droits des études, prototypes, maquettes et documents de toute nature, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Produits et Services au Client.

Seul est concédé au Client un droit d'usage des Produits à titre non exclusif.

Les outillages, moulages et autres procédés de fabrication des Produits restent la propriété du Vendeur, sauf accord contraire entre les Parties qui pourra donner lieu à une contrepartie financière.

12.3 Assurances

Le Vendeur est assuré pour les conséquences de sa responsabilité civile auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable, si sa responsabilité civile venait à être engagée envers le Client.

Le Vendeur s'engage à maintenir cette police d'assurances pendant toute la durée de réalisation de la commande et à en apporter la preuve, sur demande, au Client, en lui fournissant une attestation de son assureur, énumérant les garanties souscrites, leur montant et leur durée de validité.

12.4 Responsabilité

La responsabilité du Vendeur est strictement limitée au respect des spécifications contractuelles.

La responsabilité du Vendeur sera limitée aux dommages matériels directs causés au Client qui résulteraient de fautes imputables au Vendeur dans l'exécution du contrat.

Le Vendeur ne sera pas tenu d'indemniser les dommages immatériels ou indirects ni les conséquences dommageables des fautes commises par le Client ou des tiers en rapport avec l'exécution du contrat.

La responsabilité contractuelle du Vendeur, telle qu'elle pourrait être engagée en application des présentes CGV, ne saurait en tout état de cause excéder le montant des sommes payées ou restant à payer par le Client pour l'achat du ou des Produit(s) en cause.

12.5 Données personnelles

Les données à caractère personnel du Client (ou de ses représentants) transmises au Vendeur seront utilisées par ce dernier aux fins de traitement, de gestion de la demande du Client et d'exécution de la commande et/ou des Services.

Les données personnelles sont collectées conformément à l'article 6.1 b) du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE.